

Lepuix

Des travaux de restauration au sentier panoramique du Ballon d'Alsace

En lien notamment avec l'Opération Grand Site, le Département du Territoire de Belfort projette d'engager des travaux de restauration au niveau du sentier panoramique situé au sommet du Ballon d'Alsace. Des demandes d'autorisation ont été envoyées dernièrement et le réaménagement devrait commencer en début d'année prochaine.

C'est un incontournable. Créé dans les années 90, le sentier panoramique du Ballon d'Alsace permet de profiter, depuis ce sommet du Territoire de Belfort, d'éblouissants points de vue sur les massifs environnants (Forêt-Noire, Jura, crêtes vosgiennes, Alpes bernoises, mont Blanc, etc.). Un itinéraire accessible, avec ses environs quatre kilomètres de long, qui ne manque pas d'attirer la foule, hiver comme été. Et qui vieillit aussi.

En une trentaine d'années, il a quelque peu souffert des intempéries et de la fréquentation, qui ont dégradé sa structure. Incitant le Département du Territoire de Belfort à engager des travaux de restauration. Un projet ambitieux qui s'inscrit notamment dans la dynamique collective de l'Opération Grand Site (OGS) (lire par ailleurs).

« C'est un marqueur par rapport à notre labellisation, un des éléments stratégiques. Il a fait partie des sentiers qui ont été proposés à la visite de l'inspection lorsqu'on a fait la demande pour pouvoir être reconnu comme site pouvant être labellisé "Grand Site de



Long d'environ quatre kilomètres, le sentier panoramique du Ballon d'Alsace permet de profiter d'éblouissants points de vue. Photo d'archives Michaël Desprez

France », raconte Maryline Morallet, vice-présidente du Département déléguée notamment au tourisme, à l'aménagement et à la valorisation des sites départementaux mais aussi du syndicat mixte du parc naturel régional des Ballons des Vosges.

Plusieurs phases

Ces travaux de restauration mettront en œuvre des techniques peu invasives et seront réalisés par phases, pour ne pas perturber la fréquentation et préserver l'accès au site en permanence. Au programme : stabilisation du sol (impacté notamment dans la montée depuis les Démineurs par des motos et des vélos), amélioration d'évacuation des eaux

pluviales, réduction de la largeur des sentiers pour limiter l'impact sur les chaumes et actualisation de la signalétique

pédagogique. « Des réaménagements au niveau de la plateforme de la statue de Jeanne d'Arc et de la table

d'orientation sont également prévus. Ainsi que, entre autres, la réhabilitation de la descente menant à l'Auberge du Ballon d'Alsace, pour qu'elle soit moins abrupte », reprend la vice-présidente avant d'ajouter : « On s'occupera de tout le tour, mais par étapes. »

Coût : entre 400 000 et 700 000 €

Un comité de pilotage s'est réuni fin 2024 et les demandes d'autorisations auprès de diverses structures étatiques pour ces travaux ont été envoyées dans la foulée. Maryline Morallet annonce : « Dès que l'on aura obtenu les autorisations, cet été logiquement, on pourra faire le dépôt des dossiers réglementaires, lancer les consultations pour les entreprises... On espère un démarrage des travaux, dont le coût est estimé entre 400 000 et 700 000 €, début 2026 au plus tard, et une fin en 2028. »

● Hugo Couillard

Où en est l'Opération Grand Site ?

Véritable élément stratégique, le projet de restauration du sentier panoramique du Ballon d'Alsace s'inscrit dans la dynamique collective de labellisation « Grand Site de France ». Une démarche portée, pour rappel, depuis 2016 et qui vise l'obtention de cette reconnaissance prestigieuse récompensant les sites emblématiques pour leurs paysages exceptionnels et leurs milieux naturels protégés. Mais où en est-on aujourd'hui ? « L'Opéra-

tion Grand Site (OGS) avance », affirme en cette fin avril Maryline Morallet, vice-présidente du Département déléguée notamment au tourisme, à l'aménagement et à la valorisation des sites départementaux mais aussi du syndicat mixte du parc naturel régional des Ballons des Vosges.

« En tout début d'année, on a obtenu la dernière signature de la charte réunissant les six communautés de communes et les 21 communes du péri-

mètre, situées sur deux Régions et quatre Départements. Elle engage les signataires à travailler tous ensemble dans le but d'obtenir cette labellisation », indique Maryline Morallet, qui espère cette labellisation pour l'année prochaine afin notamment de pouvoir développer sur place le tourisme 4 saisons. « Mais elle n'est pas acquise à vie, juste huit ans. Donc il faudra continuer de travailler, poursuivre nos efforts. »